XVI ANNÉE — N° 275 — SAMEDI 14 JANVIER 1905

LA CROIX

5 CENTIMES — 21, Grande-Rue, 24. — DE ROUBAIX-TOURCOING — 25, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

LA JOURNÉE

L'installation de M. Doumer à la présidence de la Chambre a donné lieu aux manifestations les plus démonstratives de la fureur des ministériels menacés dans leurs appétits.

Aujourd'hui vendredi, au milieu d'incidents divers qui témoignent des craintes de la bande qui, avec Monsieur Combes, détient « l'assiette au beurre », se déroule l'interpellation sur la politique générale du gouvernement.

×

Le Conseil des ministres s'est occupé de l'interpellation sur la politique générale.

La note officieuse est d'un laconisme significatif.

×

Le président de la République a signé la radiation du F.·. Bégnicourt des cadres de la Légion d'honneur.

A M. Vallé d'agir.

×

Quelques faites du dossier de M. Boucard établissent avec éclat le peu de valeur morale des personnes accusatrices de M. Syveton.

×

LA GUERRE. — Aucune dépêche ne confirme la nouvelle d'hier relative au rappel du général Kouropatkine.

Du théâtre de la guerre, une seule dépêche qui annonce que des cosaques ont incendié un dépôt de fourrages japonais et qu'une attaque du village de Sandioza par les Japonais a été repoussée.

Le gouvernement russe adresse aux puissances une circulaire où il se plaint de la violation par la Chine de la neutralité, la déclare incapable de remplir ses engagements et conclut que dorénavant la Russie prendra pour guide, dans cette question de la neutralité chinoise, son propre intérêt.

Le général Stœssel, sa famille et les officiers qui l'accompagnent doivent arriver aujourd'hui à Nagasaki. Stœssel s'embarquera le 16 janvier à bord d'un vaisseau français.

L'escadre russe est partie de Suez faisant route vers le Sud.

×

ETRANGER. — Le monument élevé à Palerme à la mémoire de Crispi a été inauguré hier soir. Le comte de Turin y représentait le roi d'Italie.

— M. Christensen paraît avoir réussi à former le nouveau Cabinet danois. Rien d'officiel encore.

— La grève générale est déclarée à Valence (Espagne). Toutes les mesures sont prises pour le maintien de l'ordre.

— Un traité d'arbitrage entre l'Autriche et l'Angleterre a été signé hier à Londres.

— Le bruit de la proclamation de Moulay-Hafid comme souverain du Maroc est sans aucun fondement.

Lire la suite et nos dernières informations en deuxième page.

COMMENT
FINISSENT LES « BLOCS »

La déconfiture du « bloc » est bien moins l'œuvre de ses adversaires que celle de ses membres.

Ce ne sont point nos coups qui le renversent, ce sont ses propres ou plutôt malpropres fautes qui le désagrègent et le font tomber en pourriture.

L'opposition a eu beau dire que cette oligarchie maçonnique est monstrueuse, qu'elle est infâme, qu'elle est un « péril national ». Toutes ces accusations mille fois vraies n'auraient pu l'entamer, si, sans que rien ne l'y obligeât, par simple besoin de mal faire, d'entasser des vilenies, le « bloc » ne s'était chargé de prouver qu'il est plus monstrueux, plus infâme, plus péril national qu'on ne disait.

Il pouvait continuer paisiblement à expulser religieux et religieuses, à voler biens d'églises et de couvents, à laïciser avec méthode tous les services publics, à laisser opérer automatiquement les engins de destruction religieuse et sociale dont il a semé notre pays comme les Russes ont semé de torpilles flottantes les eaux d'Orient.

Il pouvait, entre temps, continuer à gorger ses amis complices de toutes les faveurs officielles et de tous les profits, décorer tous les Mascuraud et tous les Bouffandeau, distribuer les sinécures, les bureaux de tabac et la manne fonds secrétière.

Nulle puissance humaine n'aurait pu l'empêcher de poursuivre le cours de ses malfaisances et de ses jouissances, s'il fût demeuré prudent et discret.

Mais le succès verse l'ivresse. Mais le ciel rend déments ceux qu'il veut perdre.

Et le « bloc » s'est rué en folies.

Envers et contre tout, il s'est entêté à maintenir aux deux ministères qui tiennent le plus au cœur de tous les Français, deux maniaques de destruction, auprès desquels les « policinelles » de Courbet étaient des sages. Il a organisé ce stupide et révoltant système de délation qui ne lui était d'aucune utilité véritable, qui devait se découvrir un jour ou l'autre et le déshonorer à jamais. Il a fait le mal pour le mal, en *dilettante*, et il a accumulé tant de bassesses et d'ignominies sur des ruines si flagrantes que les moins délicats de ses amis en ont la nausée.

Le « bloc » se suicide avec son propre gaz. Et quel gaz!

—o—

Or, il est un autre bloc qui semble en proie à la même démence, signe avant-coureur des catastrophes. C'est le bloc de l'enseignement officiel.

En fait, la liberté d'enseignement est morte en France. Ce qui en reste sent sur sa tête l'épée de Damoclès qui le gêne atrocement dans ses mouvements.

L'école officielle a donc beau jeu. Elle peut accomplir lentement et sûrement son œuvre de décbristianisation des âmes enfantines. En s'en tenant à la morphine d'une apparente neutralité, elle opérerait l'intoxication sans bruit, sans spasmes, sans scandale, sans émoi dans l'opinion.

Mais la Providence ne veut pas que le masque de l'hypocrisie réussisse à cacher jusqu'au bout la grimace satanique. Il est de l'essence du mal de devenir violent comme les maladies engendrent fatalement la fièvre.

Et voici que les libertés excessives des enseigneurs officiels se ebergent de prouver mieux que tous nos arguments la nécessité de la liberté d'enseignement.

Il y a « un désarroi moral qui règne dans le personnel primaire », confessait ces jours-ci le *Journal des Débats*.

Ce n'est que trop vrai.

L'*Internationale* est devenue l'hymne officiel de certaines écoles normales. Les trois quarts des élèves qui sortent de ces serres pédagogiques pour devenir maîtres d'écoles sont imbus d'idées socialistes et souvent anarchistes.

Ils entrent dans la carrière avec une âme aigrie, avec beaucoup de besoins et d'ambitions et la certitude mécontente qu'ils ne seront jamais satisfaits.

Leurs revues professionnelles, comme celle qui porte le titre suggestif de l'*Emancipation des instituteurs*, nous les représentent comme bien moins soucieux de leurs devoirs que de leurs revendications toujours croissantes.

Ils sont antireligieux et antimilitaristes, et quand certains d'entre eux, héritiers des sentiments de nos bons vieux maîtres d'autrefois, tentent de se grouper autour des grandes idées nationales et des grands principes sociaux, ils ne sont qu'une poignée que la masse des autres conspue et méprise.

Il suffit, au contraire, qu'un insulteur de Jeanne d'Arc se hausse jusqu'à la célébrité par l'audace de ses blasphèmes, pour que 300 instituteurs, rien que dans le département de la Seine, acclament son nom et épousent ses infortunes.

Et ces mécontents, ces déclassés ont tellement perdu le respect de la hiérarchie, qu'ils envoient un blâme à leur grand maître, au ministre de l'Instruction publique, qui a eu la hardiesse d'infliger la peine anodine d'un déplacement à l'insulteur d'une des plus pures gloires de la patrie.

Et l'autorité se sent si faible devant l'anarchie d'en-bas qu'elle feint d'ignorer ces scandaleuses levées de férules.

— Je ne suis pas au courant, répond au Conseil municipal M. Bedorez, directeur de l'enseignement primaire de la Seine.

Et il feint l'annonce d'une interpellation pour que M. Chaumié s'aperçoive que son autorité est bafouée.

Et à côté de ces manifestations tapageuses des « Amicales » — ainsi nommées, sans doute, par la même ironie qui faisait donner jadis aux Furies le nom d'Euménides — que de manifestations isolées contre la conscience des enfants!

Il ne se passe presque pas de jour sans que des parents ne nous envoient des plaintes sous ce rapport. Les journaux ne suffisent plus à relater les incidents comme celui dont est victime en ce moment un instituteur de la Manche qui a mis entre les mains de ses élèves un manuel d'histoire qui révolte les parents.

Et les crucifix décrochés par les maîtres en dépit des volontés et des droits des municipalités, et les propos outrageants contre le catéchisme, contre la messe, contre le prêtre, contre le religion, propos tenus devant les enfants et qui, colportés, excitent l'indignation des familles!

Voilà qui nuira bien plus au monopole de l'enseignement que tous nos discours et articles qui en démontrent théoriquement l'injustice et la tyrannie.

— Il faut, écrivait ces jours-ci le F.·. Buisson, qu'on sache où commence et où finit la liberté de l'éducateur en classe, dans ses fonctions.

Ce n'est pas cela *qu'il faut* tout d'abord, Frère.·. Il faut d'abord qu'on laisse aux familles la liberté de choisir les maîtres de leurs enfants.

Alors, ces maîtres pourront prendre toutes les libertés et même toutes les licences qu'ils voudront.

CYR.

ROME

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Rome, 13 janvier, 12 h. 15.

Le *Triduum* solennel en l'honneur du bienheureux curé d'Ars a commencé, ce matin, à Saint-Louis des Français. La messe a été chantée par Mgr Belmont, évêque de Clermont, en présence de Mgr l'évêque de Bellay qui prononce ce soir le panégyrique. S. Em. le cardinal Mathieu officiera dimanche à la clôture.

Notre église nationale était richement décorée de tentures et de toiles artistiques qui furent exposées dimanche dernier à Saint-Pierre pour la béatification.

Pie X a nommé M. le chanoine Pottier professeur du cours d'économie sociale au collège Léonin, en remplacement de Mgr Rudini-Tedeschi.

B. SIENNE.

MM. les curés de Paris reçus par le Pape

On nous écrit de Rome à la date du 10 :

Il est impossible de pousser l'affable bonté plus loin que le fait S. S. Pie X. MM. les curés de Paris l'ont quitté, les yeux pleins de larmes. Le Pape pourra demander à notre clergé tous les héroïsmes, il sera obéi sans arrière-pensée.

Ce matin, M. l'abbé Audollent présentait à Pie X une importante délégation des curés de Paris. Le Pape la reçut dans son cabinet de travail. Debout près de la porte, il laissa chacun d'eux lui prendre la main et la baiser. Il fit asseoir d'abord les ecclésiastiques les plus vénérables par leur âge.

M. l'abbé Gardey, curé de Sainte-Clotilde, trouva les accents les plus heureux dans son adresse au Pape. Il y entremêla le souvenir du bienheureux curé d'Ars et eaux du ministère pastoral du Souverain Pontife. Puis il parla de la France : il parla de Paris. « La ville des contrastes, où le bien et le mal sont si forts, Paris aimé de tout cœur malgré sa misère morale et pour qui on donnerait, s'il la fallait, jusqu'au sang ».

M. le curé de Sainte-Clotilde avait peine, en lisant cette adresse, à comprimer ses sanglots. La réponse du Pape, en latin, fut courte, mais pleine de cette énergique affirmation de l'obligatoire confiance dans le relèvement de notre bien-aimé pays.

Il continua son discours par une amicale — tranchons le mot — une *fraternelle* conversation avec MM. les curés de Paris. Ne lui échappa-t-il pas de dire, d'une façon ravissante : « Nous autres curés! »

Il ne dissimula point la dévotion personnelle très vive qu'il avait pour notre bienheureux curé d'Ars : plus que nous, il est important que Dieu, par l'intercession du bienheureux Vianney, fasse les miracles nécessaires à sa canonisation. On sent que sa plus grande joie sera de le prononcer lui-même.

Il a accordé de grand cœur que le curé d'Ars soit le protecteur des curés français; mais le Pape veut que, dès sa canonisation, le bienheureux Jean-Marie Vianney soit le protecteur de tous les curés du monde : Prêtre du clergé ordinaire, curé toute sa vie, on ne saurait trouver un modèle plus providentiellement désigné.

Gracieux à l'égard de chacun, Pie X eut pour la Compagnie de Saint-Sulpice un mot qui fera au cœur de ces vénérés éducateurs du clergé : *Congregatio Sulpitianorum fuit salus Galliæ*, dit-il à M. Létourneau, curé de Saint-Sulpice.

Quant à la France elle-même, il répéta qu'elle ne pouvait périr : « *Spes mea est certitudo* — Mon espérance est une certitude », déclare-t-il.

Gazette

UN ANNIVERSAIRE MAÇONNIQUE

Le 14 janvier est un anniversaire un peu oublié et qui mérite cependant d'être rappelé.

Le souvenir du 14 janvier 1858 est peut-être désagréable à la Franc-Maçonnerie. Il est, en effet, quelque peu en contradiction avec les affirmations hypocrites des Lafferre et autres Delpech, que la Franc-Maçonnerie est une association de paisibles philosophes qui se réunissent pour disserter sur la métaphysique.

Nous savons que ces métaphysiciens gardent des loisirs pour la délation, mais ils vont quelquefois plus loin.

Le 14 janvier 1858, quatre maçons de haut grade, Orsini, Pierri, Rudio et Gomez, lancent des bombes explosives sur la voiture qui conduisait l'empereur et l'impératrice à l'Opéra. Les deux souverains sont sains et saufs. Mais 8 personnes sont tuées et 156 blessées.

Orsini, dans sa prison, écrivit à Napoléon qu'il était l'instrument de la Franc-Maçonnerie italienne.

L'impératrice Eugénie, qui est en ce moment à Paris, pensera sans doute ce soir au 14 janvier 1858.

« POUR LE MÉRITE »

On sait que l'empereur d'Allemagne vient de proposer à l'empereur de Russie et au Mikado de décorer Stœssel et Nogi de l'Ordre militaire « Pour le Mérite » (on le nomme en ces termes mêmes en Allemagne), pour leur belle conduite à Port-Arthur.

C'est la première fois depuis de longues années que des étrangers reçoivent cette distinction. En Allemagne même elle n'a été conférée que quatre fois depuis 1870 : au sous-lieutenant Lans, pour la prise du fort de Taku, à l'entrée du golfe du Petchili; au capitaine de frégate von Schele, pour sa campagne en Afrique; au sous-lieutenant d'infanterie de marine comte de Soden, pour sa défense de l'ambassade allemande à Pékin; au capitaine Kremkow, chef d'une compagnie d'obusiers, pour sa conduite au fort du Pétang.

On voit que l'empereur d'Allemagne n'est pas prodigue de sa décoration « Pour le Mérite ».

UN DANGER

On sait que certaines régions de la France sont absolument dévastées par une terrible invasion d'innombrables mulots.

Ces rongeurs insatiables détruisent en peu de temps les plus belles récoltes et même les semences, et pour s'en débarrasser, les cultivateurs imprègnent les semences d'arsenic.

Mais, hélas! les mulots ne sont pas les seuls à s'empoisonner; le gibier de plume et de poil se laisse parfois aussi prendre à l'appât mortel.

Or, ce gibier devient dès lors lui-même un poison très dangereux.

On a déjà signalé quelques accidents, et les chasseurs demandent à grands cris que des mesures soient prises pour protéger le gibier et ceux qui le consomment.

Ce n'est pas un problème facile à résoudre; il faut trouver une substance léthifère pour les mulots, mais sans danger pour les humains.

Chimistes, à vos cornues!

FRÉGATE HISTORIQUE

Un journal anglais signale la vente aux enchères d'une frégate célèbre, la *Havannah*, qui fit partie de l'escorte de Napoléon emmené à Sainte-Hélène. La *Havannah* fut lancée en 1811 à Liverpool; elle prit une part active à la guerre anglo-française, puis alla en Amérique et revint à temps pour rencontrer le *Bellerophon* à bord duquel se trouvait Napoléon. Depuis quarante-cinq ans, on y avait aménagé, près de Cardiff, une école industrielle. Elle a été mise en adjudication, hier, à Portsmouth.

Vieilles choses, vieux souvenirs, c'est l'histoire qui s'enfonce de plus en plus dans le temps.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

LES INTERPELLATIONS

Ils se sont entretenus des interpellations sur la politique générale du Cabinet qui doivent venir cette après-midi en discussion devant la Chambre.

—o—

Voilà une note officieuse qui ne sera pas accusée d'être trop explicative et de trahir le secret des délibérations ministérielles.

NOMINATIONS DANS L'AGRICULTURE

Par décret rendu sur la proposition de M. Mougeot, ministre de l'Agriculture :

MM. Mongenot, administrateur-vérificateur général des eaux et forêts, chargé du 1er bureau à l'administration centrale, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Bénardeau, conservateur des eaux et forêts à Tours, est nommé administrateur-vérificateur général des eaux et forêts, chargé du premier bureau à l'administration centrale.

Rouyer, conservateur des eaux et forêts à Bar-le-Duc, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Teussaint, conservateur des eaux et forêts à Chaumont, est appelé en la même qualité à Bar-le-Duc.

Pierret, inspecteur des eaux et forêts à Langres-Est (Haute-Marne), est nommé conservateur des eaux et forêts de 4e classe à Chaumont.

Manihon d'Arbaumont, inspecteur des eaux et forêts, chef du service des aménagements de la 11e conservation à Valence, est nommé conservateur des eaux et forêts, et admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Loppieet, inspecteur des eaux et forêts à Nancy, est nommé conservateur des eaux et forêts, et admis à faire valoir ses droits à la retraite.

LE VERDICT D'HONNEUR

A l'unanimité, le Conseil de l'Ordre a prononcé la radiation des cadres de la Légion d'honneur du commandant Bégnicourt.

Cette fois, il n'y a plus à discuter. Le temps est passé des arguties de M. Combes, des excuses de M. Jaurès, des justifications de M. Lafferre, des glorifications du Grand-Orient : la sentence est rendue, justice est faite, il y a chose jugée; la délation est un crime contre l'honneur!

Prenant presque en pitié comme je l'ai fait dès le premier jour, ceux qui connurent l'honneur et qui furent assez malheureux pour y faillir, je dis une fois de plus : Maudite soit la Franc-Maçonnerie qui a perverti tant de consciences et obtenu tant de déchéances!

Maudite soit la Franc-Maçonnerie, qui s'est attachée à celle de nos institutions qui incarne l'honneur et le patriotisme, comme s'attachent les chancres aux plus beaux arbres!

Maudits soient les malfaiteurs qui lui ont ouvert les portes de l'armée, qui ont vu suivi, encouragé et favorisé son œuvre de dépérissement de sentiments d'honneur et de confraternité d'armes!

Le verdict d'honneur n'est pas un jugement d'espèce, c'est un jugement de principe; il ne condamne pas un délateur, il les condamne tous, il condamne la délation, il condamne la Maçonnerie qui fait mériter de la susciter, de l'organiser; il condamne le gouvernement assez bas pour l'avoir servie, assez lâche pour s'en être servi!

J. B.

LES INTERPELLATIONS
SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE

Séance de la Chambre du 13 janvier

Il n'est pas 1 heure, qu'il ne reste plus une place vacante dans les tribunes du public, et dire que le débat ne s'engagera pas avant 2 h. 1/2!

Un brouillard intense a envahi la salle, à laquelle il donne un aspect quelque peu funèbre, en rapport avec les circonstances : mauvais présage, semblent dire les amis du ministère.

A 2 h. 1/2, M. Doumer appelle la discussion des interpellations Lhopiteau et Vazeille sur la politique générale du gouvernement.

M. Lhopiteau

C'est le député d'Eure-et-Loir qui prend la parole. Il a, après avoir, un long moment, attendu l'arrivée du président du Conseil, dont l'exactitude ne semble pas en qualité domminante.

M. LHOPITEAU, *député d'Eure-et-Loir*

Je voudrais, dit M. Lhopiteau, interroger le président du Conseil sur la conception autoritaire, personnelle et étroite qu'il se fait du régime parlementaire, sur les désillusions qu'il a infligées au pays, et sur ses projets pour l'avenir. (Appl. au centre et à droite, murmures à l'extrême-gauche.)

Je le ferai avec la dignité qui convient à l'orateur, à la Chambre, et au débat lui-même. (Très bien!)

Au début de son ministère comme à diverses reprises depuis, M. Combes déclarait que le premier point de son programme consisterait à faire strictement observer la loi de 1901 sur les Congrégations.

Son programme de réformes comportait l'établissement de l'impôt sur le revenu, la disparition ou la modification profonde du Conseil de guerre, les retraites ouvrières, le rachat des chemins de fer.

FEUILLETON DU 14 JANVIER 1905 — 17

LE PAIN DE CHEZ NOUS

Il a fait cela, et puis, un jour, pour forcer la complicité de Jean-Marie, il l'a pris, ce misérable, par la peur, à l'improviste, le mensonge, lui, le jeune homme sans tare, de la Cour d'assises et des galères, livrant son honneur, au caprice d'une femme de chambre.

Et depuis ce temps, Jean-Marie, désormais seul sur les routes désertes, n'a plus pu rencontrer, sans frissonner, un cercueil blanc recouvert de couronnes.

Enfin, un soir, au coin d'une rue sinistre, quelqu'un a fui devant lui, très vite, quelqu'un qu'il a reconnu et nommé, et, tout de suite, il a entendu une balle siffler à son oreille, une balle destinée à rendre à jamais muet le témoin de tant d'infamies.....

Et celui qui voulut l'assassiner ainsi, qui l'assassinera demain, peut-être, s'il reste libre, Jean-Marie, le pouvant, ne l'a pas dénoncé. Mais comme il le hait!

Comme il jouirait d'une délicieuse jouissance à le voir enchaîné, conduit en prison, puis traîné au tribunal, au bagne, déshonoré, malheureux à jamais!

La tentation!... Seigneur, ne nous induisez pas en tentation!...

. . . . . .

— Il faut qu'il disparaisse, Louis, et ce soir même!

— D'accord! Mais comment?

— J'ai encore une balle.

— Et le détonation?

— C'est vrai.... Ma canne-lance, alors!

— Mieux. Mais crois-tu si nécessaire de la tuer?

— Absolument.

— Il n'a pas voulu nous dénoncer!

— Raison de plus. Je ne pardonne pas souvent à ceux qui m'ont fait du mal; je ne pardonne jamais à ceux qui n'osent pas se défendre.

— Il t'a insulté peut-être, Etienne?

Le caissier haussa les épaules d'un air dédaigneux.

— Il m'a insulté comme les gens faibles qui n'osent pas faire autre chose! Et puis, ce que ça m'est égal, les mots! pourvu qu'on me laisse aller mon chemin, on peut bien me cracher dessus tant qu'on voudra!

— Tout de même, Etienne, sais-tu que nous jouons gros jeu? Les gendarmes sont encore là, dans la chambre du bout du couloir et leur porte est entr'ouverte.

— Eh bien! Le gamin niche à l'autre bout. Il va partir de grand matin. Je guette à la porte de sa chambre. Quand il sort, je me cache et je le suis de loin, et, au beau milieu de la forêt je lui fais son affaire; puis, je l'enterre dans un trou et je reviens déjeuner!

— Etienne, tais-toi!

— Plaît-il?

— Quelqu'un a passé devant la porte et s'est arrêté pour écouter!

— Ce n'est pas vrai!

— J'en suis sûr, Etienne, j'en suis sûr..... Moi, je ne reste pas ici! Je me sauve!

Et, absolument affolé, ouvrant la fenêtre toute grande, sans réfléchir et comme pris d'un accès de fièvre chaude, Louis allait enjamber l'appui pour sauter sur la route.

Etienne le retint rudement par le bras :

— Pas de bêtises, dit-il, nous serons pris ensemble ou pas du tout! Si tu crois que ça pourrait arranger tes choses de se casser le cou sur les pierres du chemin en sautant d'un premier étage!

— Etienne, on nous a entendus!

— Non!

— Etienne, nous sommes perdus! Etienne!....

— Eh bien après, quoi? Aujourd'hui ou demain!

Louis regarda son compagnon d'un air d'épouvante.

— Es-tu lâche! lui dit Etienne. Tu sais bien que tout le monde dort dans la maison! L'aubergiste et sa femme — de vieilles connaissances d'ailleurs, hein?

Louis frissonna.

— L'aubergiste et sa femme dorment au-dessus de nous; le vieux, dans l'arrière-cuisine, et d'ailleurs, j'espère que tu ne crains rien de cet idiot-là!

— On ne sait pas! Te souviens-tu, Etienne, il y a dix ans, un soir comme celui-ci, dans cette auberge?.... Cette nuit-là nous portera malheur, vois-tu!

— Tais-toi donc, poule mouillée! Les gendarmes n'ont pas bougé de leur chambre; l'oiseau repose bien tranquille dans la sienne. Je vais l'y retrouver!

Trois heures sonnèrent au carlet :

— Attends un peu! dit Louis.

. . . . . .

Oh non! Jean-Marie ne lui a point pardonné à cet homme, et elle devient à la fin, trop angoissante, in lutte qui se livre en lui! Une obsession s'en mêle maintenant, et cette idée ne l'abandonne plus, que là, tout près, les gendarmes guettent, épiant le plus petit bruit, prêts à la moindre leuche tentative de fuite avant le jour, à mettre la main au collet des deux bandits.....

Un pas très léger, très léger, glissa le long du corridor. Quelqu'un s'arrêta devant la porte du jeune homme..... un instant..... puis, sans hésiter, l'ouvrit.

Le vieux entra, dans sa robe de chambre singulière, la tête entourée d'un mouchoir jaune et rouge, à carreaux. Sa démarche était extrêmement douce et lente : on entendait à peine, sur le plancher, le bruit de ses pieds nus.

Il vint à Jean-Marie, qui retint à peine un cri de surprise, et lui mit son doigt sur la bouche :

— Ne crierez pas! dit-il d'une voix soudain très nette. Ils veulent tout simplement les bien.... Prenez garde! La maison n'est pas sûre! Un louis ferme beaucoup de lèvres..... J'en ai vu deux, puis un, la nuit de Saint-Jean! Il ne faut pas être trop généreux pour les cequins!

Puis, ayant longuement regardé le jeune homme, l'aïeul, brusquement, se détourna et sortit.

Un long frisson secoua le paysan..... On lui voulait du mal!..... eux..... Etienne et Louis, ceux qu'il avait sauvés!..... On lui en voulait..... c'est-à-dire qu'on allait venir peut-être cette nuit, pendant qu'il dormirait, et qu'on lui mettrait un bâillon sur la bouche..... sur cette bouche trop généreuse, comme le disait le vieillard, et qui n'avait pas voulu parler.....

Mais non! Pas ici dans cette auberge trop pleine où la suspicion veillait..... Dehors, dans quelques heures, en pleine forêt, quand un cri importun ne risquerait d'éveiller personne, ils viendraient à deux l'assaillir lâchement..... par derrière!

Eh bien! Ce dernier crime, du moins, il le leur épargnera! Il se défendra, à la fin, n'est-il pas en droit de légitime défense? Il se défendra, non pas lorsqu'il sera trop tard; mais à présent même, tout de suite..: Il sortira..... il va sortir de cette chambre hantée par tous les fantômes maudits de la haine..... il ira frapper à cette porte entr'ouverte derrière laquelle, forts et silencieux, les gendarmes attendent..... Il se sauvera en se vengeant!

Dans le ciel, l'aube déjà blanchissait. La demie de 4 heures sonna.

Jean-Marie se levant, passa la courroie de sa caisse à son épaule et sortit.

En refermant la porte de sa chambre, il crut entendre derrière lui, dans un recoin sombre du corridor, un bruit de respiration; sans réfléchir, il se dirigea d'instinct vers l'endroit d'où ce souffle haletant lui était arrivé et se trouva les yeux dans ceux d'Etienne.

Alors, pris d'une rage folle, sans plus savoir ce qu'il faisait, il se précipita sur le caissier et lui arrache la canne ferrée qu'il tenait à la main, puis, gardant au milieu de la colère le seul sentiment que personne ne devait désormais, se mêler à sa vengeance, il l'entraîna dans l'escalier, lui sifflant à l'oreille :

— A nous deux à présent! Viens dehors et défends-toi si tu peux! C'est moi qui te tuerai! Mais pas ici, dehors! Viens!....

— Qu'est-ce qui doit se passer dehors, jeune homme? interrogea soudain, dans l'ombre, une voix haute et froide, celle de l'officier.

Aux premiers bruits de la lutte, il était venu, marchant à pas de loupe le long du corridor, assez tôt pour entendre les dernières paroles de Jean-Marie.

L'aubergiste et sa femme, déjà levés à cette heure matinale, descendaient l'escalier, une lampe à la main.

L'officier répéta :

— Que vouliez-vous faire dehors? Répondez!

Dans le lointain, un *Angelus* se mit à sonner..... La lampe de l'aubergiste vint éclairer vaguement les traits d'Etienne. Jean-Marie y vit peinte une épouvante hideuse; mais aucun sentiment de pitié ne vint l'émouvoir cette fois.

— Cet homme est un misérable! crie-t-il, il allait parler enfin! tout dire, tout révéler, se venger de tout!

— Descendons dans la salle! continua l'officier auquel — détail significatif, — personne, en ce moment, ne songeait à demander de quel droit il venait s'ingérer ainsi dans des affaires particulières. Descendons dans la salle : le lieu est mal choisi pour les explications.

Et, le premier, il s'engagea dans l'escalier. Etienne, alors, s'approcha de son ennemi et lui glissa en patois :

— Tu vas te venger! Aujourd'hui ou demain, çà m'est égal! Je savais bien que votre religion n'était que de la plaisanterie!

Jean-Marie leva la main pour le frapper au visage; puis, subitement, une grande pâleur l'envahit et il laissa retomber son bras...

(*A suivre.*)

MARGUERITE D'ESCOLA.

(*Droits de traduction et de reproduction réservés.*)

Le Catéchisme en images

COLLECTION UNIQUE

Demander les renseignements 5, rue Bayard, Paris.